

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 7 Septembre 2017.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, M. FLIPPOT Jacky, Mme AUBRY Sylvie, M. BROUTIN Ludovic, Mme CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène, GUINEL Marie-Jeanne, LE BOUEDEC Christiane, ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita et M. TANI Florent.

EXCUSES : M. RICARD Jean-François (*pouvoir à M. Philippe CAILLON*), M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme Nathalie GUIHOT*), Mme COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. Ludovic BROUTIN*), Mme DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme Marie-France GUIHO*) et M. MORMANN Nolann (*pouvoir à M. Cédric MORMANN*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Philippe CAILLON et Cédric MORMANN.

OBJET :	SAFER – convention VIGIFORET.
----------------	--------------------------------------

N° 2017 / 09 / 08

Considérant que la Commune de BLAIN adhère déjà au dispositif VIGIFONCIER par la signature le 09 février 2015 d'une convention,

Considérant l'intérêt pour la Commune de disposer également d'un accès au dispositif VIGIFORET de veille et d'observation foncier du patrimoine forestier sur le territoire communal à partir du portail VIGIFONCIER, proposé par la SAFER MAINE OCEAN,

Vu la Loi d'Avenir pour l'agriculture n°2014-1170 du 13 octobre 2014,

Vu l'article L331-24 du Code Forestier,

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture – Travaux en date du 30 Août 2017,

Vu la note de synthèse et la convention adressés à l'ensemble des conseillers à l'appui de leur convocation,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les termes de la convention d'abonnement « VIGIFORET » à intervenir entre la Commune de Blain et la SAFER Maine-Océan,

.../...

*DESIGNE le responsable du service Urbanisme comme interlocuteur
attaché à l'exécution opérationnelle de la présente convention,*

*AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention annexée à la présente
délibération.*

Vote : 23 pour – 6 contre.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 18 Septembre 2017,
Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20170914-CM-2017-09-08-
DE
Date de télétransmission : 18/09/2017
Date de réception préfecture : 18/09/2017

Seance du Conseil municipal du 14 Septembre 2017
Délibération n° 2017 / 09 / 08